

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [marleaua-csvt-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/7033fea749ebca3f594514fc>

Date d'obtention : 2025-10-07 14:56:06

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Étape 1, recevoir l'information par un élève de l'école secondaire qu'il y a eu un partage d'images / vidéo à caractère sexuelle.

Étape 2, rencontrer le jeune qui dénonce la situation, avec la grille d'évaluation, si a en sa possession, confisquer le cellulaire.

Étape 3, rencontrer les autres jeunes et passer la grille d'évaluation, si a en sa possession, confisquer le cellulaire

Étape 4, rencontrer l'instigateur, si évalué que c'est impulsif, grille d'évaluation et confisquer cellulaire, si malveillant : rencontrer, et seulement confisquer le cellulaire

Étape 5 : appeler le service de police et remettre les grille d'évaluation et cellulaire

NE JAMAIS REGARDER LE CONTENU DES CELLULAIRES.

Étape 6 : Policier qui présentera un rapport d'évènement au DPCP, puis rencontre le jeune sensibilisation au SEXTO et conséquences, avis de récidive.

Signalement à la DPJ

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

L'ouverture de la trousse doit se faire lorsqu'un jeune de l'école rapporte une situation et non pas un parent ou un policier.

Si l'instigateur est malveillant : ne pas faire de grille d'évaluation, seulement confisqué le cellulaire.

Si un jeune ne collabore pas, appeler le service de policier.

Devons rencontrer toutes les personnes concernées, grille d'évaluation, et confisquer le cellulaire

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je considère que l'étape la plus délicate est lorsque la situation est rapportée par un autre élève, et que l'on doit adresser la situation avec la victime et passer la grille d'évaluation.